

AIDE-SOIGNANT : APPROCHE CONCEPTUELLE

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : APPROCHE CONCEPTUELLE	Niveau d'études : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Intitulé des cours : <ul style="list-style-type: none"> • Eléments d'anatomophysiologie (50 périodes) • Hygiène et Hygiène professionnelle (40 périodes) • Déontologie et législation spécifiques (40 périodes) • Education à la santé (30 périodes) 	
Nombre de périodes :160 Périodes	N°UE : 1256 CODE : 82 10 02 U21 D1

DESCRIPTION
<p><u>Prérequis : Capacités préalables requises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ; ◆ travailler en équipe ; ◆ adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ; ◆ rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) aux consignes données par le(s) ◆ chargé(s) de cours ; au départ d'une situation donnée, au travers d'un travail écrit ou oral, ◆ identifier les principaux éléments relatifs à la législation sociale et les commenter ; ◆ placer la situation dans le cadre institutionnel ; ◆ décrire les principales caractéristiques personnelles et environnementales du bénéficiaire en utilisant des concepts relatifs à la psychologie et à la déontologie qui fondent le champ conceptuel des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; ◆ repérer les règles de déontologie applicables à la situation. <p><u>Titre pouvant en tenir lieu :</u> Attestations de réussite des unités de formation : « STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 06 U 21 D1 et « APPROCHE CONCEPTUELLE DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 05 U 21 D1 de l'enseignement secondaire supérieur de transition.</p>
<p><u>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</u></p> <p>Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 juin 2008, sur avis conforme de la Commission de concertation</p> <p>DOCUMENT DE REFERENCE INTER -RÉSEAUX</p>

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans la limite de sa fonction de :

- décrire les principaux organes et leurs rôles essentiels
- expliquer les règles d'hygiène professionnelle
- décrire son rôle en terme d'éducation à la santé
- expliciter les notions de déontologie et de législation

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau des concepts, des principes et de la terminologie utilisée
- le niveau d'intégration : l'appropriation des notions et concepts, la qualité des liens
- le niveau d'argumentation : l'illustration des propos et la capacité à élargir le débat

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques relatives à l'hygiène, la législation, la déontologie et l'anatomophysiologie nécessaires à l'exercice de sa fonction d'aide-soignant.

Objectifs

Déontologie et législation spécifiques (40 périodes)

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliciter les Arrêtés royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement ;
- ◆ de définir les notions de la législation du travail applicables au métier d'aide-soignant (engagement, contrat de travail, préavis, tutelle.....) ;
- ◆ de situer son identité professionnelle et les limites de sa fonction au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ de citer les règles fondamentales de déontologie de l'aide-soignant, notamment par rapport au secret professionnel, au respect des personnes, aux limites de sa fonction ;
- ◆ sur base de situations professionnelles exemplatives et dans le cadre d'un questionnement éthique,
- ◆ d'expliciter les valeurs professionnelles qui sous-tendent la fonction d'aide-soignant ;
- ◆ de discerner, parmi les informations, celles qui sont à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, au patient/résident et à son entourage ;
- ◆ de préciser les actes que l'aide-soignant peut poser vis-à-vis du patient/résident ou de son entourage et les conditions dans lesquelles ils peuvent
- ◆ être posés ;
- ◆ de se situer comme professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire tant vis-à-vis du patient/résident que de son entourage

Éléments d'anatomophysiologie (50 périodes)

L'étudiant sera capable :

- ◆ de maîtriser les apports théoriques relatifs à l'anatomophysiologie qui sous-tendent les activités infirmières déléguées :
- ◆ à travers les notions de cellule, de tissu, d'organe, d'appareil : décrire le fonctionnement des cellules ;

- ◆ à travers les fonctions de nutrition, de respiration, de circulation, de locomotion, d'excrétion, de régulation, de reproduction : décrire et expliciter les systèmes et leurs interactions ;
- ◆ connaître et décrire la défense naturelle de l'organisme (peau, globules blancs, etc.) contre les agresseurs.

Hygiène et Hygiène professionnelle (40 périodes)

A partir de situations professionnelles exemplatives, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliciter les notions d'hygiène et d'hygiène professionnelle ;
- ◆ d'expliciter la structure de soins (hôpital, MR, MRS,...), les principes d'hygiène qui régissent son organisation et les aspects logistiques qui en résultent ;
- ◆ de décrire le processus infectieux (agent, mode de transmission, porte d'entrée, milieu propice) et d'énoncer les types d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites, champignons) ;
- ◆ de différencier infection nosocomiale et infection opportuniste ;
- ◆ d'argumenter l'utilité et l'importance du lavage des mains en structure de soins ;
- ◆ de distinguer les notions de « sale – infecté – propre – stérile » ;
- ◆ d'expliciter les notions et principes d'asepsie et d'antisepsie ;
- ◆ de décrire les différents « circuits » mis en place en structure de soins ;
- ◆ d'identifier les mesures de prévention individuelles et collectives qui relèvent de sa responsabilité

Education à la santé (30 périodes)

Dans le cadre de sa participation au travail d'éducation à la santé du patient/résident, l'étudiant sera capable :

- ◆ de relever les informations à transmettre à la personne et sa famille conformément au plan de soins ;
- ◆ de présenter des méthodes de prévention et d'éducation à la santé (prévention de chute,...), des aides techniques (aide à la mobilité,...), relatives à son champ d'activités
- ◆ d'énoncer les éléments constitutifs d'un plan d'éducation à la santé ;
- ◆ d'expliciter la notion d'éducation à la santé et d'en énoncer les enjeux

Contenu du cours :

Eléments d'anatomophysiologie (50 périodes) :

- ◆ les notions de cellule, de tissu, d'organe, d'appareil,
- ◆ l'appareil respiratoire, circulatoire, locomoteur, digestif, urinaire, endocrinien, reproducteur, les différents systèmes et appareils du corps humain, les principaux organes et fonctionnement

Hygiène et Hygiène professionnelle (40 périodes) : Voir Objectifs

Déontologie et législation spécifiques (40 périodes) :

- ◆ Expliciter les Arrêtés Royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement,
- ◆ Statut de l'aide-soignant, Institutions de soins- Code déontologique
- ◆ Le milieu d'insertion professionnelle de l'AS (centres de soins à domicile, collectivités MR/MRS, services de milieux hospitaliers); rôle de l'AS au sein des institutions (centres de soins à domicile, collectivités, différents services de milieux hospitaliers,
- ◆ Les qualités personnelles et professionnelles de l'Aide-soignant
- ◆ droit au choix d'aide proposée

- ◆ Les droits du patient en fin de vie : " Approche culturelle et religieuse de la mort (comparaison des différentes approches) ? Acharnement, Euthanasie. (réflexion sur différents thèmes)
- ◆ Procédures législatives, administratives et réglementaires en cas de décès (transport de corps, don d'organes...) Travail sur une - - brochure sur la Législation sociale :
- ◆ Recherche, analyse des documents législatifs et détermination des principes généraux et des spécificités liées aux milieux professionnels et aux activités professionnelles de l'aide-soignant:
- ◆ Contrats de travail et emploi, règlement de travail (lois, règlements régissant les travailleurs et employeurs, droits et devoirs des travailleurs, contrats de travail...)
- ◆ Accidents de travail,
- ◆ Maladies professionnelles

Education à la santé (30 périodes)

- ◆ Les différents niveaux de la médecine préventive + objectifs
- ◆ La démarche éducative : définition, objectifs, relation AS/Patient Supports éducatifs
- ◆ Démarche concrète – Cas concrets
- ◆ Mise en situation + différents types d'évaluation
- ◆ Les maladies chez les personnes âgées : les chutes
- ◆ L'alcoolisme
- ◆ Le tabagisme
- ◆ Les drogues
- ◆ Le diabète
- ◆ Les maladies cardiovasculaires
- ◆ L'autonomie
- ◆ Prévention des chutes
- ◆ Elaboration d'un livret éducatif

Bibliographie

Hygiène professionnelle

- ◆ Nouveaux cahiers de l'infirmière « HYGIENE » Edition Masson 1995
- ◆ C Clin Paris Nord: Hygiène des mains, guide de bonnes pratiques, décembre 2001
- ◆ Sciences médico- sociales Lovera Martine, Hygiène et soins infirmiers Editions Vuibert,
- ◆ La revue de l'aide-soignante, Microbiologie appliquée de Michèle Terret
- ◆ CAP, cours pour infirmières de l'IESCA

Eléments d'anatomophysiologie

- ◆ Guide anatomie-physiologie : Aides-soignants et auxiliaires de puériculture,
- ◆ cahiers de l'infirmière, Anatomie et vocabulaire d'Evelyne Berdagué Boutet 3ème édition Estem,
- ◆ Guide AS Modules de 1 à 8 Editions Masson J Gassier, Comprendre une situation clinique par l'anatomo physiologie de Morgane I e Gal Estem, Editions Atlas Encyclopédie du Corps humain

Déontologie

- ◆ Brochures sur le statut de l'AS,
- ◆ Législation éthique et déontologie responsabilité organisation du travail Coll.
- ◆ Les nouveaux cahiers de l'infirmière Editions Masson.
- ◆ Revues : Revues Express sur l'euthanasie, le secret professionnel, guide de L'AS Editions Masson.

Education à la santé

- ◆ VAE : Aide-Soignant Editions Masson Manuel de diagnostics infirmiers Editions Masson , brochures de l'observatoire de Santé, Mutualités
- ◆ Les éducations en santé: éducation pour la santé, éducation thérapeutique, éducation à porter soins et secours, Éditions Maloine,

Statut du stage

Obligatoire

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Cataldo Giovannina

METHODOLOGIE

Éléments d'anatomophysiologie (50 périodes)

- ◆ Utilisation de DVD (c'est pas sorcier sur les différents systèmes)
- ◆ Les élèves disposent d'un syllabus, Visite d'un musée anatomo pathologique
- ◆ Travaux de groupe

Hygiène et Hygiène professionnelle (40 périodes)

- ◆ Les élèves disposent d'un syllabus,
- ◆ Visite de la stérilisation centrale d'un hôpital, du circuit du linge, de la cuisine central,
- ◆ visite du musée d'hygiène

Déontologie et législation spécifiques (40 périodes)

- ◆ Recherche et analyse des documents relatifs aux droits des patients et détermination des dispositions légales,
- ◆ services d'aide et personnes-ressources dans différents contextes tels que : Les droits du patient: droit à l'information
- ◆ Recherche, analyse des documents législatifs et détermination des principes généraux et des spécificités liées aux milieux professionnels et aux activités professionnelles de l'aide-soignant:
- ◆ Travaux de groupe
- ◆ Travaux dirigés à partir de vidéos

Education à la santé (30 périodes)

- ◆ Les élèves disposent d'un syllabus, Réalisation d'une démarche d'éducation à la santé selon un thème choisi
- ◆ création d'un livret éducatif.
- ◆ Utilisation de brochures

MODES D'ÉVALUATION

Éléments d'anatomophysiologie (50 périodes) :

Evaluations certificatives dispensatrices à la fin de chaque chapitre

Hygiène et Hygiène professionnelle (40 périodes) :

Evaluations certificatives dispensatrices

Déontologie et législation spécifiques (40 périodes) :

Compte-rendu de DVD, travail à partir de brochures, Situation exemplative et questionnaire. L'essentiel du cours se déroule sous forme d'échanges, de travaux individuels réalisés en classe il est donc indispensable de participer de façon régulière, de faire preuve d'initiative, de recherche, d'implication personnelle dans sa formation et de capacité à travailler en équipe.

Education à la santé (30 périodes)

Le cours se déroule sous forme d'échanges, de travaux individuels réalisés en classe il est donc indispensable de participer de façon régulière, de faire preuve d'initiative, de recherche, d'implication personnelle dans sa formation et de capacité à travailler en équipe et en autonomie